Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601931-20251211-2025_05_14-DE

COMMUNE DE RIANTEC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre, à dix-huit heures, le conseil municipal de RIANTEC, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de RIANTEC, sous la présidence de Nathalie PERRIN, adjointe au maire.

- Nombre de conseillers en exercice : 29
- Date de la convocation du conseil municipal : 5 décembre 2025
- Présents : M^me^ PERRIN, M^me^ LE ROCH, M. MIRAULT, Mme BERNARD, M. GUILLO, M. LE SQUER, M^me^ MARROT, M. LE FLOCH, M^me^ LECOINTRE, M. GRARE, M^me^ PIRAUD, M. CATEAU, M^me^ ORGEBIN, M^me^ GUÉMENÉ, M. OLLIVIER, M. MALARDÉ, M. CADORET.

– Absents ayant donné pouvoir : M. BONHOMME à M^me^ PERRIN, M. LE FÉE à M. GUILLO, M^me^ LIOT à M^me^ BERNARD, M. BOULARD à M. LE SQUER, M^me^ GOURVÈS à M^me^ MARROT, M^me^ KERDAVID à M^me^ LECOINTRE, M. PELLETIER à M. LE FLOCH, M^me^ PESQUER à M. MALARDÉ.

- Absent : M^me^ BROTONNE, M. LEROUX, M. MOLLO, M. KERBELLEC.

Mme Bernard est nommée secrétaire de séance.

AFFAIRES CULTURELLES

Question n° 14 — RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TRIENNALE DU FESTIVAL BELTAN (2026-2028)

EXPOSÉ de Mme LE ROCH, adjointe aux affaires culturelles

Depuis 2016, l'association SON AR LEURENN associée aux communes de Locmiquélic, Riantec et Port-Louis, organise le festival Beltan. Le festival Beltan est une manifestation annuelle qui se déroule pendant 3 jours, du vendredi au dimanche. Elle programme plusieurs événements culturels dédiés à la musique du monde à travers des concerts, stages, expositions, Fest-Noz, cours, concours, remise de la branche de mai ...

Depuis 2020, les communes ont décidé de retenir la proposition d'une convention triennale afin de soutenir l'organisation du festival Beltan sur les 3 communes. La convention arrivant à échéance fin 2025, la convention jointe en annexe vise à renouveler ce partenariat sur 2026, 2027 et 2028.

DÉLIBÉRÉ

— VU la convention triennale de soutien au festival Beltan jointe en annexe ;

— VU l'avis de la commission solidarités et cohésion sociale en date du 2 décembre 2025 ;

Le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ :

— D'APPROUVER les termes de la convention triennale de soutien au festival Beltan (2026-2028) jointe en annexe ;

— D'AUTORISER le maire à signer ladite convention ;

— DE MANDATER le maire pour prendre toutes dispositions nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

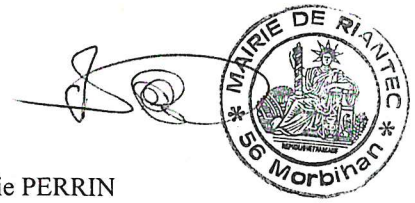
Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601931-20251211-2025_05_14-DE

COMMUNE DE RIANTEC

Pièces jointes au projet :
– Convention triennale de soutien au festival Beltan (annexe 7).
Documents complémentaires consultables en mairie :
– Néant.

A Riantec, le 17 décembre 2025,

L'adjointe au maire, présidente de séance



Nathalie PERRIN

La secrétaire de séance,

Dominique BERNARD